

Paris le 20/02/06

## Déclaration de la FSEUL suite à la coordination nationale de Rennes du 18/02/06

a) Etaient représentés à cette coordination près de 36 universités, des lycées et plusieurs organisations de jeunesse ( la FSEUL a assisté à cette coordination en tant qu'observateur). Lors de cette coordination de nombreux dysfonctionnements ont été observés quant aux modalités de votes et au mode de désignation des représentants des différentes universités. Il y avait 60 délégués en tout, la plupart sur de faux mandats (élus dans des AG de trente personnes, des faux non-syndiqués.)

b) L'attitude de l'Unef lors de cette coordination nationale a été déplorable. Dans un premier temps l'Unef avait empêché que de réelles AG démocratiques se tiennent dans de nombreuses facs, afin qu'il n'y ait pas de revendications claires et de délégués élus mandatés et révocables.

Lors de la coordination proprement dite, l'Unef a envoyé de faux mandatés, qui venaient de facs où il n'y avait pas eu d'AG. Lors du passage au vote des différentes revendications proposées (aussi justes soient-elles) l'Unef a constamment voté contre. (notamment contre l'abrogation du CNE). Et, lorsqu'elle a été mise en minorité, elle a décidé de claquer la porte...

De son côté, la dite tendance tous ensemble (TTE) de l'Unef, a couvert dans les faits toutes les manœuvres antidémocratiques de la direction de L'Unef -puisqu'elle en fait parti- . En effet des membres de cette tendance, qui n'étaient mandatés par personne, ont proposé un appel fourre-tout duquel aucune revendication claire ne ressortait, à commencer par l'exigence de l'abrogation du CNE et de de la dite loi « sur l'égalité des chances ». Comment pourrions-nous mobiliser les étudiants massivement sur la base d'un appel aussi confus ?

Nous pensons qu'il s'agit là d'une manoeuvre grossière de la part de l'Unef et de sa TTE afin d'enterrer l'appel de Rennes II, qui émanait d'une réelle Assemblée Générale massive d'Etudiant, et qui était très claire quant aux objectifs : « aller jusqu'au bout pour obtenir l'abrogation du CPE, du CNE et de la loi sur l'égalité des chances. »

Nous appelons par ailleurs les membres de la TTE à rompre définitivement avec ces méthodes et avec l'Unef et à se mettre réellement au service de la lutte ! Nous leur posons la question : un vrai syndicat étudiant ne devrait-il pas tout faire pour mobiliser jusqu'au bout, jusqu'à l'abrogation de la dite loi « sur l'égalité des chances » les jeunes et les travailleurs ? Nous pensons quant à nous que l'unité d'action la plus large doit être réalisée dans cette perspective.

Nous tenons aussi à rappeler que tout syndicat, autoproclamé majoritaire ou pas, doit être au service de la défense des intérêts immédiats des étudiants. Il ne doit donc pas étouffer l'action et la parole des étudiants au nom de son hégémonie, par esprit de boutique.

c) En tant qu'observateur la FSEUL est intervenue dans le débat pour défendre les axes suivants:

- les revendications votées en Assemblée Générale à Paris 3, c'est à dire l'abrogation du CPE, l'abrogation du CNE et l'abrogation de la loi sur l'égalité des chances
- l'extension du mouvement afin que les facs réellement mobilisées (grève, occupation) ne restent pas isolées.

La FSEUL a dénoncé tous ceux qui s'opposent à ce que des revendications soient votées dans les AG. La FSEUL a dénoncé tous ceux qui, comme L'Unef Paris 3, s'opposent à l'élection de délégués mandatés et révocables pour les coordinations. En faisant cela ils sont un obstacle de plus sur la voie de la mobilisation des étudiants, car ils empêchent l'organisation et la mobilisation permanente des étudiants. Nous pensons que si les étudiants ne sentent pas qu'ils contrôlent dans les faits leur mobilisation du début à la fin, ils ne se mobiliseront pas.

d) Le 20 février 2006, les étudiants de Rennes réunis à près 4000 en AG ont massivement reconduit la grève. Les étudiants de Rennes donnant un exemple de combativité à tous sont décidés à poursuivre jusqu'au bout la mobilisation contre le CPE et le CNE. Cette mobilisation ne doit cependant pas rester cantonnée à une seule fac. Il faut maintenant étendre et approfondir le mouvement pour créer un rapport de force national contre le gouvernement afin de le faire reculer.

Parce que nous sommes déterminés, comme les étudiants de Rennes, à aller jusqu'au bout. Parce que nous pensons que seule la mobilisation permanente et unie des jeunes et des travailleurs peut arracher l'abrogation de la loi inique «sur l'égalité des chances » et du CNE, nous appelons tous les étudiants à nous rejoindre dans la lutte et à prendre contact avec nous.

Force Ouvrière montre l'exemple

La FSEUL tient à saluer la prise de position du CCN (Comité Confédéral National) du syndicat Force Ouvrière. En lançant un appel à la grève interprofessionnelle pour la journée de mobilisation unitaire contre le CPE du 7 mars 2006, FO montre l'exemple

**Le 23/02/06 :AG 12h Amphi A à Censier  
Manif rdv 14h Place d'Italie, devant la mairie du 13e**